



ORGANISER LE CHALLENGE DANS SON ETABLISSEMENT : CE QUI FONCTIONNE !

Dans ce diaporama, vous trouverez toutes les **bonnes idées** que nous avons recensées pour :

- **communiquer** auprès de vos collaborateurs
- organiser la **collecte des résultats**

Pour faire du Challenge Mobilité une réussite dans votre établissement, nous vous invitons à multiplier ces actions... En plus de celles que vous appliquez déjà !





Communication interne



Utilisez votre intranet, une newsletter interne ou bien un e-mailing !

Faites témoigner des collaborateurs qui utilisent déjà des modes de transport alternatifs.
C'est concret et mobilisateur !

Communiquez sur les **avantages mobilité** que proposent votre structure : le remboursement des abonnements de transports publics, le forfait mobilités durables, etc.



Jeudi
2 juin
2022



Affichez dans les espaces partagés :

accueil, salle de restauration, salles
de réunions, ou encore les toilettes !





Transmettez le message oralement

en réunion d'équipe, de service, CE...
et rappelez le dans le compte-rendu de
réunion.

et/ou

Impliquez les chefs de service

pour qu'ils communiquent auprès de
leurs équipes.





Appuyez-vous sur les salariés engagés :

les covoitureurs, des
« ambassadeurs mobilité » par
services, la communauté cycliste...
pour relayer le message par le
bouche-à-oreille.



©Renault Trucks

Jeudi
2 juin
2022



Si vous envoyer des
communications papiers
aux salariés (comme les bulletins
de paie par exemple) :

Joignez-y les flyers/bulletins de
participation du Challenge !



**Jeudi
2 juin
2022**



**Déposez les flyers/bulletins
de participation sous les
essuie-glaces des voitures**

garées dans le parking de
l'établissement.

Jeudi
2 juin
2022



Préparez l'événement en amont :

installez les ballons, les urnes, le
tableau de participation... **pour
rappeler la date de l'événement !**





Recueil des données de participation

Jeudi
2 juin
2022



©Euro Information Tassin

Prévoyez un accueil convivial...

avec des volontaires à chaque
entrée du site ou sur un lieu de
passage.



©Sanofi Genzyme

... avec des urnes

pour récolter les bulletins de participation,
ou bien des listings pour que les participants s'inscrivent.

**Jeudi
2 juin
2022**



Envoyer un mail

avec le lien de saisie de votre
établissement (de type
[challengemobilite.auvergnerhonealpes.fr/
saisie/AAA-1234](https://challengemobilite.auvergnerhonealpes.fr/saisie/AAA-1234))

NB : Nous pouvons vous fournir un modèle.

**Challenge
Mobilité!**
Au travail j'y vais autrement.

**Mardi
21 sept.
2021**

Cher(e) collègue,

Le mardi 21 septembre 2021, à l'occasion de la dernière journée de la Semaine Européenne de la Mobilité, **le service de votre établissement** participera au Challenge Mobilité régional.

Si le printemps 2021 a fortement marqué les établissements, les modalités d'usage qui se sont libérées dans les entreprises et plus globalement dans chacun de nos milieux ont été marquées par un moment unique. En effet, les moyens et conditions de transport des trajets domicile-travail ont été au cœur de la réflexion et la période qui l'a suivie. Pour de nombreuses structures, ces prochains mois seront l'occasion de découvrir la pratique du vélo ou de télétravailler en toute sérénité, de tester l'efficacité des services de mobilité ou de découvrir de nouvelles façons de se déplacer au travail.

Pour célébrer cette diversité d'usage, le Challenge Mobilité est placé sous le thème **Mobilité & Environnement**.

Cette année du 21 septembre sera donc pour nous tous une occasion d'expérimenter de nouvelles formes de déplacement et de partager un moment de convivialité. Le tout en faveur de la transition écologique et de notre environnement. Alors ce jour-là, comme de nombreux autres salariés et agents d'Auvergne-Rhône-Alpes, mobilisons-nous pour **vous déplacer autrement (ou au moins en voiture jusqu'à votre lieu de travail)**. Ainsi, vous serez remarqué(e) **le service de votre établissement** et contribuerez à pérenniser notre cadre de vie pour le plus grand bien de tous.

Se déplacer autrement, c'est adopter les modes de déplacement suivants : marche, vélo, transports en commun (bus, tramway, car, train...), covoiturage, roller, trottinette... Mais se déplacer autrement, cela peut être aussi... ne pas se déplacer. Ainsi, le télétravail est considéré comme une solution alternative à la voiture individuelle puisque le « lieu de déplacement » permet évidemment de réduire l'impact environnemental des milieux de travail et de la mobilité.

Cette année également, le Challenge Mobilité souhaite valoriser ceux qui se déplacent déjà quotidiennement autrement qu'en voiture individuelle et qui ne se sentent plus forcément concernés par cette grande journée régionale des déplacements et des transports. Vous êtes donc invités, vous aussi, à valider votre trajet préféré : votre démarche vertueuse doit être valorisée au même titre que celle des autres participants.

Comment enregistrer sa participation ?

Le jour du Challenge Mobilité, vous recevrez d'urgence dans **le service de votre établissement** un bulletin de participation à compléter lors de votre arrivée au travail (**compléter le bulletin puis le déposer à la salle**). Il se chargera lui-même de compléter l'ensemble des informations sur le site internet prévu à cet effet : <https://www.challengemobilite.auvergnerhonealpes.fr>.

Si pour une raison ou une autre (pas de télétravail par exemple) vous n'avez pas la possibilité de remettre le bulletin à **la salle de votre établissement**, vous pouvez enregistrer vous-même votre participation directement sur le site internet du challenge en cliquant sur ce lien : **cliquer sur le lien ci-dessous pour accéder au site internet du challenge** **cliquer sur le lien ci-dessous pour accéder au site internet du challenge** **cliquer sur le lien ci-dessous pour accéder au site internet du challenge**.

Nous vous attendons très bientôt, le mardi 21 septembre. Merci d'être de vous, respectueux des conseils sanitaires.

Signature de l'organisateur
Coordonnateur du référent de la direction de l'établissement

challengemobilite.auvergnerhonealpes.fr

**La Région
Auvergne-Rhône-Alpes**



X

**Aujourd'hui, jeudi 2 juin 2022,
vous êtes venus au travail
autrement qu'en voiture
individuelle ?**

**Bravo mais n'oubliez pas
d'enregistrer votre
participation au Challenge
Mobilité !**

JE SAISIS MON TRAJET !

Pensez à la pop-up

Votre service informatique a certainement la possibilité de programmer l'ouverture d'une pop-up sur les postes informatiques. Un bon moyen de remercier vos collaborateurs pour leur participation et de leur rappeler de saisir le trajet qu'ils ont réalisé le jour J.

Auvergne-Rhône-Alpes
**Challenge
Mobilité!**
Au travail j'y vais autrement.

**Jeudi
2 juin
2022**



**Challenge
Mobilité**



challengemobilite.auvergnerhonealpes.fr

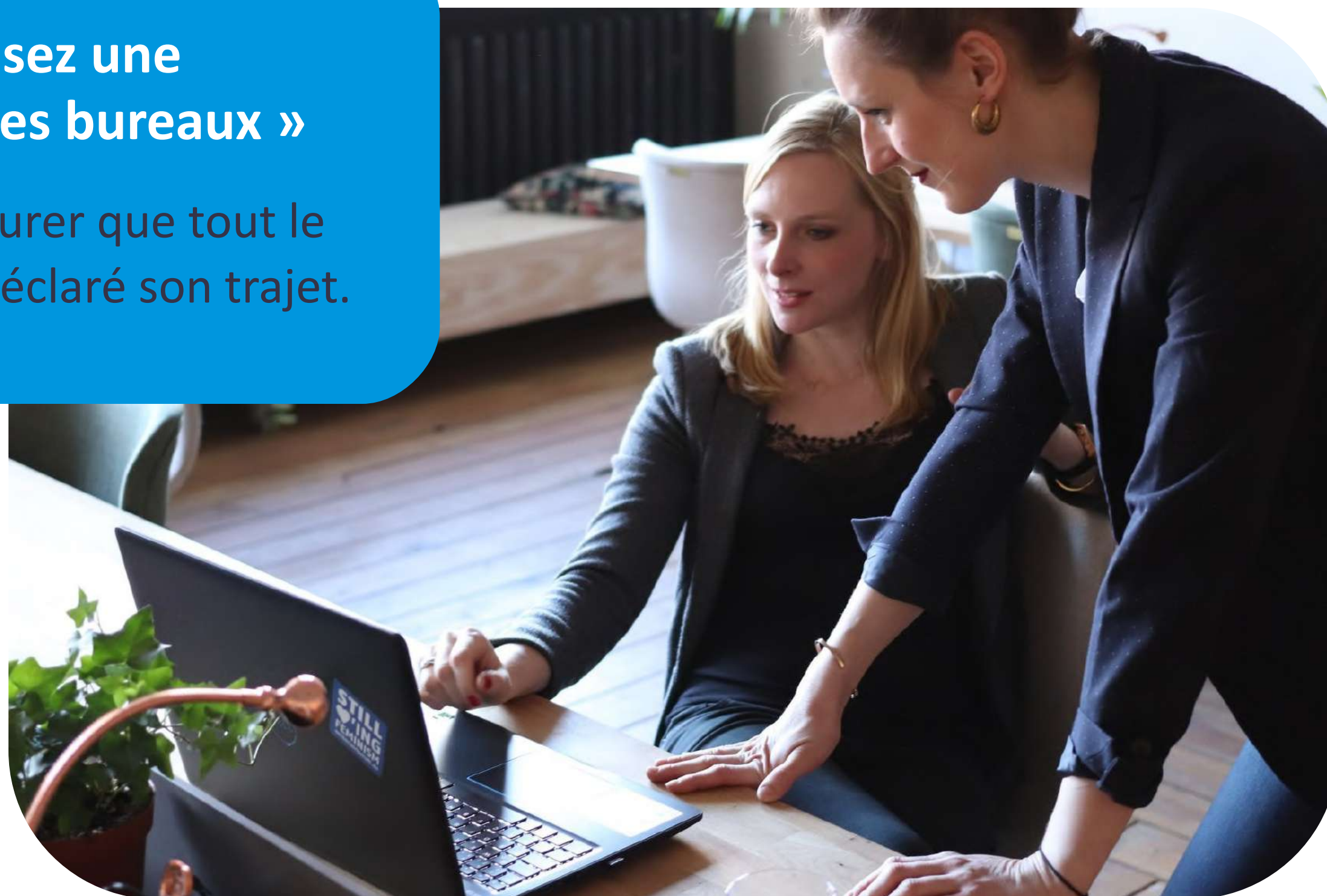


**Placardez des affiches avec le
QR Code de votre établissement
dans les espaces partagés**

**Jeudi
2 juin
2022**



**Organisez une
« tournée des bureaux »**
pour vous assurer que tout le
monde a bien déclaré son trajet.





Des questions ?

Contactez vos relais :

Garance ANDRÉYS & Delphine DÉPRAZ

challengemobilite@maisonduvelolyon.org

04 72 00 23 57 | 06 23 57 26 12